

Recyclage de l'habilitation électrique niveaux BS / BE Manœuvres

Électricien ou non, l'énergie électrique est une cause d'accident de travail : lorsque cela se produit, elle génère un facteur de gravité très important. Afin d'assurer la prévention et la sécurité en matière de risque électrique, notre organisme propose un large choix de formations relatives aux habilitations électriques.

Durée: 10.50 heures (1.50 jours)

Profils des stagiaires

- Chargé d'intervention élémentaire (BS)
- Chargé d'opérations spécifiques (BE / HE Manœuvres d'exploitation)

Prérequis

- Détenir une habilitation électrique pour le(s) niveau(x) concernés par le recyclage

Délai d'accès

2 semaines

Prix

1020.00

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Si des apprenants sont en situation de handicap, merci de nous en avvertir afin de prévoir les aménagements adaptés.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique
- Intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Contenu de la formation

- Thèmes communs recyclage, retour d'expérience :
 - Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
 - Pratiques professionnelles
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Recyclage, thèmes spécifiques BS, BE Manœuvre, HE Manœuvre :
 - Habilitations BS, BE/HE Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
 - Protection collective : mesures, équipements et signalisation
 - Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
 - Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main, ...) : risques et mise en œuvre
 - Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
 - Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement)

- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence en lien avec la spécialité enseignée (formateur habilitation électrique).

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports d'animation standardisés, utilisés en vidéoprojection lors d'un face à face pédagogique en salle
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels
- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable
- Pour les apports pratiques : local permettant le remplacement d'une prise, d'un interrupteur ou d'une lampe ; local permettant le raccordement d'un matériel électrique (ex. : convecteur électrique) ; local avec tableau comportant un organe électrique à manoeuvrer (sectionneur, programmateur, disjoncteur, relai thermique, etc) ; tableau électrique permettant une identification visuelle des circuits à mettre hors tension (le courant sera coupé uniquement sur les circuits permettant de réaliser les deux opérations ci-avant) ; balisage de chantier électrique si nécessaire ; instructions de sécurité de l'employeur
- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront, selon les tâches qu'ils effectuent, posséder les équipements suivants, déterminés et remis par leur employeur : vêtements de travail couvrants ; gants isolants classe 0 ou 00 (NF EN 60903) ; casque isolant classe 0 avec jugulaire (NF EN 50365 + NF EN 397) ; écran facial avec marquage R05 indice 8 (NF EN 166)

Résultats attendus à l'issue de la formation

Avis écrit du formateur, précisant le cas échéant pour quelles opérations il valide les savoirs et le savoir-faire de chaque personne évaluée.

Modalité d'obtention

Evaluations formatives et évaluation sommative, formalisées par écrit, comportant un questionnaire oral et une mise en situation pratique représentative des tâches assignées par l'employeur du bénéficiaire, selon un processus standardisé.